

Bloc fondamental



ECTS
12 crédits



Volume horaire
102h



**Période de
l'année**
Semestre 1

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Droit des successions	6 crédits	51h
Régime général de l'obligation	6 crédits	51h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation